

économiques; pourtant, le marché nord-américain est encore plus grand. Par conséquent, il importe que le gouvernement mène à bien cette tâche très importante.

• (1720)

Comme le premier ministre l'a signalé plus tôt au cours de la période des questions, l'Accord de libre-échange a renforcé la position commerciale du Canada. Notre surplus commercial avec les États-Unis est passé de 11,4 à 17,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de près de 50 p. 100. Au cours des trois dernières années, la valeur des exportations canadiennes aux États-Unis a augmenté de près de 8 milliards de dollars. Certains peuvent prétendre qu'il y a quelque chose qui ne va pas avec cet accord, mais ce n'est sûrement pas évident à la lecture des statistiques qui font état d'une hausse de notre activité commerciale. Lorsque vous avez beaucoup d'échanges commerciaux avec un pays aussi important que les États-Unis, vous avez intérêt à conclure une entente afin d'établir certaines règles commerciales. Il y aurait lieu de s'interroger sur le sens des affaires de quiconque oserait dire que nous avons tort d'avoir un Accord de libre-échange.

Je constate que l'opposition est en train de changer d'opinion et qu'elle appuie de plus en plus cet accord, en particulier le Parti libéral qui dit maintenant que cette mesure est appropriée, bien qu'il faille la modifier quelque peu. Je ne sais trop ce que les libéraux veulent modifier, mais ce qui est certain c'est que ceux-ci comprennent maintenant qu'un Accord de libre-échange est une mesure qui s'impose et qu'ils sont d'accord avec le gouvernement relativement à cette initiative. Par conséquent, nous devons poursuivre notre travail et élargir cet important bloc commercial nord-américain qui est vital pour notre pays.

Il ne fait aucun doute que cette initiative doit nous mener à la prospérité. Nous cherchons des façons de rendre le pays et les Canadiens plus prospères. Nous avons longtemps profité de nos richesses naturelles et il importe maintenant de nous occuper du perfectionnement de nos ressources humaines afin d'être une nation encore plus productive.

Nous avons publié deux documents qui sont en train d'être examinés et qui feront l'objet d'un rapport. *Bien apprendre*. . . *Bien vivre* est un document du ministère de l'Emploi et de l'Immigration dans lequel on évalue un certain nombre de défis d'apprentissage qui doivent être relevés au Canada au cours de la prochaine décennie. Le

Les crédits

deuxième document, qui a été rédigé par le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, est intitulé *La compétitivité mène à la prospérité*. Ce document porte sur cinq secteurs au sein desquels un effort concerté de la part des Canadiens nous aidera à être plus compétitifs.

Le premier secteur est celui de la formation et de la nécessité de développer les compétences et la créativité des Canadiens. Le deuxième secteur est celui de l'innovation, qui englobe les sciences et la technologie. Le troisième élément est la nécessité d'améliorer les investissements et les innovations au sein des entreprises canadiennes. Le quatrième volet de l'étude porte sur la valeur d'un marché intérieur solidement intégré en tant que base permettant aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence à l'extérieur du pays. Le cinquième volet porte sur la nécessité de créer et d'exploiter de nouveaux marchés industriels dans le monde.

Le comité directeur qui s'occupe de ces questions tient des audiences, et le gouvernement en place a certainement le mandat de prendre connaissance des renseignements qui lui seront fournis et de formuler des propositions aux Canadiens quant à la façon de procéder dans ce secteur afin de faire en sorte que la compétitivité mène à la prospérité. C'est ce que nous ferons au cours de la prochaine année.

Il est très important que le gouvernement ait la possibilité, dans le cadre de son mandat, de faire des propositions aux Canadiens quant à la façon dont nous devrions procéder dans le secteur des ressources humaines, notamment le perfectionnement, l'apprentissage, la formation et le recyclage des Canadiens, afin que ceux-ci soient mieux en mesure de trouver et de conserver des emplois plus payants qui exigent des connaissances techniques plus poussées. Cela a également pour but de satisfaire cette tendance à l'éducation permanente vers laquelle doivent s'orienter nos jeunes qui travaillent. Ils doivent savoir lire, écrire et calculer s'ils veulent progresser dans leur apprentissage et se tailler une place dans l'avenir de notre pays.

Nous avons un taux de décrochage scolaire de 30 p. 100, alors qu'il était autrefois de 60 p. 100. La différence, c'est que les emplois qui consistaient à marteler le métal ont disparu. Les emplois seront de plus en plus techniques et exigeront de plus en plus de connaissances. C'est une réalité et nous devons être prêts à y faire face. En tant que gouvernement, nous allons faire en sorte que ce secteur d'apprentissage soit amélioré.